AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**VILLE DE VIENNE**

 Monsieur le Maire

Place de l'hôtel de Ville

BP 126

38200 Vienne

Tél : 04 74 78 78 86

mèl : correspondre@aws-france.com

web : https://www.vienne.fr

SIRET 21380544300016

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

**Objet : Prestation de coordination du réseau des 14 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Syunik**

Réference acheteur : 24VIE11

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Principalement à distance

38200 vienne

Description : Titre du projet : Réseau de 14 Villes d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Syunik (Arménie) pour un développement équilibré et inclusif des territoires, en partenariat avec les Régions Auvergne Rhône-Alpes et Syunik.

Le/la prestataire aura pour mission d'accompagner la consolidation de ce réseau, coordonner les actions et initiatives au sein du réseau, en s'assurant de leur cohérence et efficacité.

Procédure de passation : procédure adaptée ouverte

Localisation: Le prestataire travaillera principalement à distance

La mission est estimée à 400h environ.

Le présent marché est conclu pour une période de 6 mois à compter de la date de notification du contrat. Il peut être renouvelé une fois pour une période de 6 mois. Début de la mission souhaité : début septembre.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées :Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

COMMANDE PUBLIQUE

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Remise des offres : 09/08/24 à 12h00 au plus tard.**

Renseignements complémentaires :

Variante interdite.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Prestations financées selon les modalités suivantes : subventions Région Auvergne Rhône Alpes.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Prestations réglées par des prix forfaitaires. Prix révisables.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69

greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de

justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Envoi à la publication le : 03/07/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info/